



VILLENEUVE-SUR-LOT
Direction de la Communication

Communiqué

Lundi 16 mars 2020

Épidémie de Coronavirus – CP 3 Modification de l'accueil Mairie et CCAS

Compte tenu de l'évolution de la situation liée à l'épidémie de COVID-19, et en application des consignes du Gouvernement, la municipalité restreint ses services :

- A compter de demain et jusqu'à nouvel ordre, la **mairie** ne sera ouverte que le matin de 9 h à 12 h, et uniquement pour permettre les déclarations de naissance et de décès.

L'accueil téléphonique (05 53 41 53 53) est maintenu aux horaires d'ouverture habituels : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

- Concernant le **Centre Communal d'Action Sociale**, l'accueil physique sera fermé à compter de demain et jusqu'à nouvel ordre, mais une permanence téléphonique est assurée au 05 53 41 53 47 de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Le portage des repas à domicile est maintenu pour les personnes déjà bénéficiaires du service. Les appels aux personnes inscrites sur le **registre des personnes vulnérables** continuent d'être assurés.

Il est toujours possible de s'inscrire sur ce registre par téléphone au 05 53 41 53 47 ou sur le site Internet de la Ville : www.ville-villeneuve-sur-lot.fr (rubrique : solidarités et santé / inscription sur le registre de veille du CCAS).

